

Le pastoralisme dans le Parc national des Cévennes

La transhumance dans notre région connaît son apogée au milieu du XIX^e siècle, avec plus de 500 000 moutons des plaines du Languedoc transhumant sur les sommets cévenols. Elle enregistre un fort déclin depuis le milieu du XIX^e siècle. À titre d'exemple, le mont Lozère accueillait 100 000 moutons en 1703, 21 000 en 1961 et 10 230 en 1977 et le territoire du Parc national, dans les années 1970-1980, 30 000 ovins.

Aujourd'hui, essentiellement cantonnée sur les montagnes de l'Aigoual et du mont Lozère, la transhumance ovine du Languedoc et des Cévennes représente **un effectif de 20 000 moutons qui utilisent et entretiennent près de 6 000 ha de milieux ouverts essentiellement sur les crêtes**. Environ une centaine d'éleveurs de brebis envoient leurs troupeaux sur une vingtaine d'estives collectives. La durée de l'estive varie de 60 à 120 jours, en général entre le 15 juin et le 15 septembre. Toutes les estives auxquelles mène actuellement le réseau ramifié des drailles sont localisées dans le cœur du Parc.

La transhumance ovine demeure une nécessité économique pour le maintien des petits troupeaux cévenols et des grands troupeaux de piémont cévenol. Le maintien de la transhumance ovine constitue un impératif écologique pour la gestion des parcours peu productifs, en estive courte, ainsi que pour la conservation des milieux ouverts en altitude. **C'est là que l'on perçoit tout l'intérêt du maintien de cette activité pour le territoire du Parc national, actuellement boisé à 70 %, alors que sa richesse écologique, paysagère et touristique provient en grande part de ces grands espaces ouverts d'altitude**. Leur valeur en termes de patrimoine naturel est d'ailleurs reconnue par l'Europe (habitats d'intérêt communautaire). Sur le plan biologique par exemple, le territoire est très riche en rapaces divers et nombreux. La plupart de ces espèces ayant impérativement besoin des milieux ouverts pour se nourrir.

La transhumance représente un patrimoine historique et culturel identitaire (maintien des drailles, des paysages ouverts, des bergers et des traditions...). 88 transhumants viennent pour 56 % du Gard, 30 % de Lozère et 14 % de l'Hérault. Ils sont organisés en groupements pastoraux, coopérative d'estive ou estive individuelle.

Le Parc national anime, soutient financièrement des opérations spécifiques et accompagne la vie de 21 groupements pastoraux (GP) sis entre le cœur et l'aire d'adhésion du Parc national, dont 5 sur ses propriétés (Dourbies et Laupies sur l'Aigoual, Bellecoste, Gourdouze, mas de la barque et mas Camargues sur le mont Lozère).

Depuis la création du Parc national en 1970, renforcée par le classement des paysages agropastoraux des Causses et des Cévennes au titre de l'Unesco en 2011, dont le pilier de l'agriculture est central, la problématique de la gestion des espaces ouverts se renforce.

Le programme présenté ici qui s'y insert concerne **la construction de cinq cabanes pastorales**, en dur, pérennes, lieu central d'habitation ou de fixation de l'estive pour la consolidation dans le temps des estives du cœur du parc national.

